Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

PROBLEMES DE VOISINAGE

Par mylene77

Bonjour

Le 1er juin je suis convoquée pour un rappel à la loi suite à une plainte de ma voisine. En repoussant ses claustras qu'elle appuie depuis 5 ans sur notre cloture grillagée j'aurai parait il dégradé volontairement ses panneaux. Après 1 an de tranquillité elle a récidivé en les attachant sur nos poteaux de cloture. Nous les avons détachés et il s'en est suivi une altercation surtout entre la voisine et mon mari. Conséquence : grosse poussée de tension pour moi, arrivée des pompiers et je suis sous traitement depuis cette date.
Main courante de la voisine et par nous également.
Ce nouveau fait aura t il une incidence sur mon rappel à la loi du 1er juin prochain.
Merci d'avance.